



Mai à septembre 2023

LES CHANTIERS PARTICIPATIFS DE L'ANIMATION EN SAVOIE : LA SYNTHÈSE

Les Chantiers de l'animation en Savoie

Sommaire :

Page 3 – Éléments de contexte

Page 4 – Principes et organisation

Page 5 – Les journées du 25 mai et du 13 juin 2023

Page 10 – La soirée du 21 septembre 2023

Annexes (jointes à la synthèse)

- Liste des membres du groupe technique
- Le cahier des charges des chantiers
- La synthèse des pyramides
- Le sondage BEEKAST effectué le 21/09 auprès des professionnels

*Ont contribué à la rédaction de cette synthèse :
Carole Laffitte, Ludovic Ferchaud et Nicolas Riboulet (FOL73),
Gennifer Murphy (CAF 73) et Jacques BONENFANT (DSDEN 73)*

1 – ELEMENTS DE CONTEXTE

En 2020, les trois institutions départementales (CAF, CD, DSDEN) ont missionné la FOL pour réaliser **une action-recherche sur la question du projet pédagogique**¹. A cet endroit, il s'agissait de comprendre comment les accueils savoyards s'emparaient des trois enjeux suivants :

- L'articulation entre le projet pédagogique et les différents projets territoriaux contractualisés par la collectivité avec chaque institution ;
- La participation des familles à la vie de l'accueil ;
- Les modalités d'évaluation de l'activité des accueils.

La mise en œuvre de cette action-recherche a été complexe du fait de l'épidémie de la COVID. Menée par Guy CORTET, intervenant - Doctorant en science de l'éducation -, les directeurs qui ont participé à cette démarche ont permis la rédaction d'un rapport qui a été remis par la FOL aux 3 institutions en 2021.

Sans répondre complètement aux questions proposées, cette synthèse montre que le travail pédagogique (ce qui fait sens aux yeux des professionnels) est fortement contraint par les conditions d'exercice actuelles des ALSH.

Autrement dit, **les difficultés structurelles que traverse le secteur de l'animation aujourd'hui** (ex : crise du recrutement, turn-over des équipes, reconnaissance des métiers...) sont un frein majeur à l'action éducative des équipes.

Partant de ce constat, les directeurs ont souhaité que les institutions élargissent la réflexion et sollicitent l'ensemble des structures afin de mieux appréhender les besoins liés et les spécificités des territoires.

Pour répondre à cette demande, les institutions départementales ont décidé de lancer en 2022 **une concertation élargie dite « les chantiers participatifs de l'animation »** à destination de l'ensemble des ALSH savoyards. Et pour définir les modalités techniques de ces ateliers, elles ont créé **un comité technique** en faisant appel à des professionnels en exercice pour coconstruire le contenu et le format de ces journées.

L'animation de ce comité et des ateliers a été confiée à **la FOL 73**.

¹ D'un point de vue réglementaire, tout organisateur d'un accueil de loisirs est tenu de rédiger un projet pédagogique afin notamment de préciser les objectifs de son action éducative ainsi que les modalités de mise en œuvre de la vie collective et des temps d'activités.

2 – PRINCIPES ET ORGANISATION

Le comité technique s'est réuni 4 fois en 2022 et trois fois en 2023. Ces réunions de travail ont permis de structurer un projet ambitieux et innovant à l'échelle du département².

Concrètement, il a été proposé d'organiser une concertation prospective à destination des professionnels en poste (directeur d'ALSH et/ou responsable « enfance-jeunesse ») et des élus en charge des questions scolaires/périscolaires (ou enfance/jeunesse selon).

Cette concertation visait à susciter l'échange sur les enjeux suivants :

- **La continuité éducative des liens scolaire / périscolaire / familles**
Il s'agissait de questionner la place de l'enfant dans les différents rythmes de sa journée et l'interaction des accueils avec la famille et les autres acteurs éducatifs
- **L'accueil des enfants à besoins spécifiques**
Il s'agissait de questionner ici les pratiques et les besoins des structures pour rendre l'accueil plus inclusif.
- **La valorisation des parcours / des métiers de l'animation**
Il s'agissait de savoir comment favoriser l'attractivité des métiers de l'animation dans un contexte que chacun sait difficile (turn-over, difficultés de recrutement, accès à la formation, etc.)
- **Le management du projet de l'accueil de loisirs**
Il s'agissait enfin de s'attarder sur le rôle, les fonctions et les missions du directeur, de définir les besoins d'accompagnements en lien avec les évolutions actuelles.

Pour répondre à cela, **une démarche en deux étapes** a été envisagée :

- D'une part, un choix de deux journées a été proposé aux professionnels pour favoriser la mobilité et la réduction du bilan Carbone : le 25 mai sur secteur d'Albertville ou le 13 juin sur celui de Chambéry ;
- Puis une troisième date pour permettre aux élus et aux professionnels d'échanger « sur la matière première » produite au printemps a été organisé le 21 septembre en soirée à St Pierre d'Albigny.

² Voir extrait du cahier des charges en annexe II

*J'ai pris le train en route au sein de ce groupe, invitée par Carole, au moment où j'étais à la recherche d'un « réseau enfance », persuadée de l'intérêt d'échanger, de partager des idées afin d'accueillir au mieux tous les enfants dans nos établissements. J'y ai trouvé tout de suite ce que j'étais venue chercher et je suis ravie d'avoir pu entraîner mes directrices dans cette aventure car je reste persuadée que nous allons pouvoir poursuivre ce chemin pour réaliser nos objectifs.
Christelle (membre du groupe technique)*

3 – LES JOURNEES DU 25 MAI ET DU 13 JUIN

L'animation des deux premières journées a été pensée sous forme d'ateliers. Ces ateliers étaient constitués à partir des problématiques choisies par le groupe technique et duraient le temps de la ½ journée.

Concrètement chaque groupe disposait de supports sous forme de « pyramide » sur lesquels il convenait d'une part d'établir un (des) constat(s) partagé(s) et d'autre part, des pistes de solutions possibles.

Une centaine de professionnels ont participé à ces deux premières journées. Et au final, **35 pyramides** ont émergé de ces deux journées (voir annexe 3).

De ce travail, on retiendra en premier lieu que :

- Les ateliers ont révélé **un fort besoin chez les professionnels de se rencontrer**, d'avoir des lieux d'écoute et de bienveillance pour partager leur quotidien professionnel.
- Ils ont mis en évidence **des situations de travail souvent fragilisées par les difficultés en matière de ressources humaines** (« je ne sais pas si j'ouvre demain »). A ce niveau, la souffrance de certains professionnels est patente dès lors que l'exercice du métier se fait dans des situations précaires.

Plus largement, ces ateliers ont confirmé la pertinence des enjeux établis par le groupe technique tout en précisant les problématiques rencontrées sur le terrain. A ce niveau, il apparaît pour :

**La continuité
éducative :**

Comment améliorer les relations entre les secteurs scolaires, périscolaires et extrascolaires ?

La continuité éducative peut-elle exister au-delà des relations interpersonnelles ?

Comment créer des espaces propices à l'échange et la mise en œuvre de projets ?

Comment être reconnu comme un acteur éducatif à part entière par la communauté scolaire ?

La dimension inclusive	Comment rendre les accueils plus inclusifs ?
Des accueils	Comment mieux accorder une place à la différence ? Comment faire réseau et partager les ressources éducatives sur le territoire ? Comment adapter l'accueil au cas par cas ? Comment adapter les moyens nécessaires au regard des besoins ?
La valorisation des métiers	Comment rendre attractifs les métiers de l'animation ? Comment donner envie d'y faire carrière ? Comment répondre aux normes réglementaires d'encadrement ? Comment stabiliser les effectifs des accueils ?
Le pilotage du projet de l'accueil	Comment accompagner les directeurs dans la conduite du projet de l'accueil ? Comment impliquer les familles au projet de l'accueil ? Comment mieux travailler avec le secteur de la petite enfance et celui de l'école ? Comment faire réseau et mutualiser les ressources à ce niveau ?



« Que c'est bon de se sentir moins seuls face aux difficultés et contraintes inhérentes à nos métiers ...
 Que c'est rassurant de constater que l'on a les mêmes questionnements ...
 Que c'est riche de se rencontrer et d'échanger ...
 Que c'est prometteur de trouver des débuts de réponses ensemble ...
 Que c'est enthousiasmant de poursuivre l'aventure !!! »
 Séverine (membre du groupe technique)

Plus en avant, et concernant les solutions, la synthèse que la FOL 73 et le groupe technique ont produit durant l'été fait apparaître **cinq axes possibles de développement** :

A - Construire un réseau départemental des accueils

➤ *La création d'un réseau pour beaucoup apparaît comme « l'étape indispensable à la création de formation et d'outils de travail adaptés » aux besoins des accueils de loisirs savoyards. Les professionnels souhaitent se rencontrer régulièrement (tant au niveau territorial que départemental) dans des formats permettant le partage de pratique, la formation et la prise de recul.*

B – Bâtir des ponts

➤ *Un besoin fortement exprimé est celui « d'instituer la rencontre entre les mondes scolaires, périscolaires et extrascolaire » pour travailler sur des enjeux éducatifs communs. Si cette demande reste récurrente dans le champ de l'animation, elle s'inscrit dans des contextes territoriaux singuliers du fait des partages de compétences localement opérés*

C – Promouvoir le métier

➤ *Cette troisième piste se réfère aux difficultés structurelles que connaît actuellement le secteur en matière de ressources humaines. A ce niveau, beaucoup déplorent la difficulté qu'il y a à respecter les normes règlementaires en matière d'encadrement en accueil (quotas de diplômés tant pour la direction que l'animation). Aussi, et pour remédier à ce phénomène, un certain nombre d'actions choisies doivent être envisagées pour donner envie de « suivre une carrière professionnelle en animation ».*

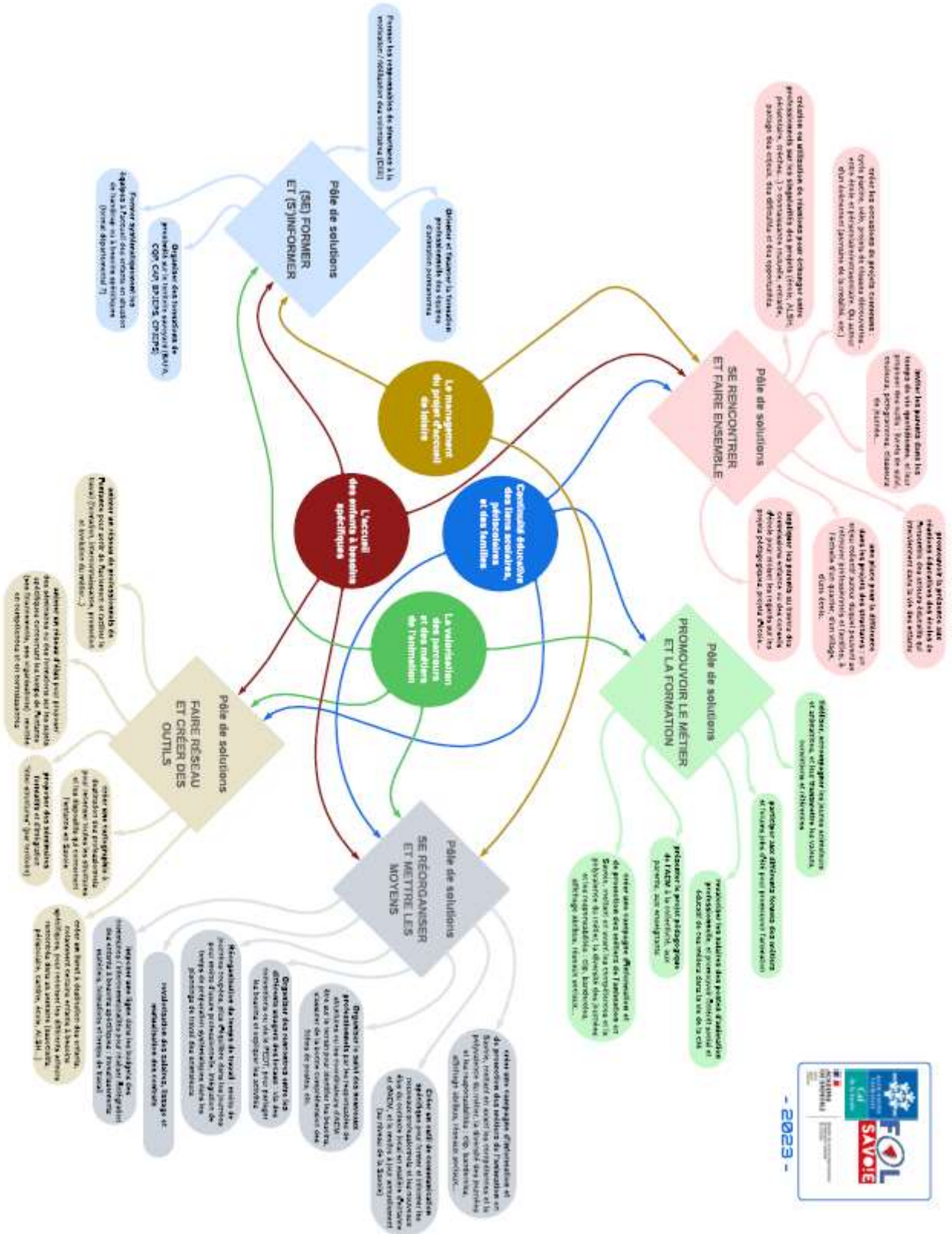
D – Oser le changement

➤ *Pour faire face aux difficultés actuelles du secteur, l'innovation dans les organisations devient essentielle. Pour cela, il faut mutualiser et capitaliser les expérimentations qui se déroulent dans les territoires tout en questionnant à chaque fois les moyens nécessaires aux ambitions éducatives.*

E – Informer

➤ *Enfin, un dernier constat souvent réalisé concerne « une certaine forme de méconnaissance des enjeux et des pratiques de travail dans les accueils de mineurs ». A ce niveau, des actions de communication ciblées à destination des familles, des élus ou des professionnels des champs de l'intervention sociale contribueraient à réduire la distance et améliorer la continuité des services rendus aux familles et aux enfants.*

Toutes ces pistes ont été regroupées dans la carte mentale proposée ci-dessous :





Il est à noter que :

- Les constats et les solutions développées sont partagés par l'ensemble des professionnels, à l'exception de quelques problématiques locales ou liées à une spécificité territoriale (rurale, urbaine, types de contrat si fonction publique ou secteur associatif, etc.) ;
- Toutes ces pistes de travail sont essentielles aux yeux des professionnels au sens où leur résolution peut contribuer à améliorer la situation actuelle des accueils ;
- Elles sont à traiter dans l'ordre notamment en engageant au temps premier la mise en réseau des accueils de loisirs ;
- Certaines pistes proposées peuvent contribuer à solutionner plusieurs problématiques (ex : bâtir des ponts et proposer un accueil plus inclusif).

*« Ces différents temps de travail ont permis, rencontre, échange et partage ; rencontre entre territoires, structures et professionnels, échanges de savoir-faire, de méthodologie et de galère, et partage des bons plans et autres moments conviviaux. Ils ont permis à chaque directeur de sortir de sa solitude et de créer un réseau d'intelligence collective. »
Olivier (membre du groupe technique)*

4 - LA JOURNEE DU 21 SEPTEMBRE

La 3eme journée organisée le 21 septembre à Saint Pierre prévoyait deux temps distincts :

- Une restitution orale des éléments produits lors des ateliers du printemps par Julien Maniez et les chargés de mission de la FOL ;
- L'organisation de deux ateliers distincts à destination des élus et des professionnels présents.

De ces deux ateliers, on retiendra :

41 – Avec les élus

En début d'atelier, chaque élu était invité à prendre position à partir d'une série de questions dites « poil à gratter » affichées dans la salle (ex : En fin de compte, à quoi cela sert un ACM ? Le projet pédagogique et le projet éducatif sont-ils vraiment essentiels ?).

Des différents échanges qui ont suivi cette entrée en matière, ont émergé les réflexions ou les questions suivantes :

Sur la structuration d'un réseau d'élus.es (et au-delà) :

- Pourquoi créer un réseau d'élus.es séparé des professionnels ? N'est-il pas préférable pour les élus de s'inscrire dans un réseau regroupant les professionnels mais aussi entre l'école et les services liés au périscolaire ?
- Si un réseau d'élus est créé, il faut « oser le temps long » (construire une feuille de route, définir un accompagnement, une démarche, un mode de pilotage, ...)

Sur la place des élus.es :

- Les élus ont une position difficile puisqu'ils doivent contribuer à résoudre les problèmes de recrutement et de professionnalisation des animateurs tout en donnant suite aux attentes parfois singulières des familles.
- Comment valoriser le parcours et le métier de l'animation ? « Depuis notre place d'élus.es mais nous ne savons pas comment faire. Il faut trouver des fonds, construire un discours politique, un plaidoyer... »

Sur la place des enfants :

- Les temps de garderie, le périscolaire et l'extrascolaire (associatif) peuvent représenter un ¼ du temps de la journée d'un enfant.
- Le lien scolaire et périscolaire n'intègre pas tous les enfants.

-
- De plus en plus d'enfants avec des « besoins spécifiques » fréquentent les accueils de loisirs : comment accompagner nos équipes et quels moyens mettre en œuvre pour mieux individualiser l'accueil ?
 - Il faut rendre cohérents nos systèmes éducatifs et faire du lien entre les différents temps de l'enfant (la continuité éducative)
 - Les ACM participent au développement psychosocial des enfants.

Sur les métiers de l'animation :

- Toutes les structures sont plus ou moins confrontées à des problématiques d'embauche (turn-over, recrutement, ...)
- Le manque de reconnaissance des métiers de l'animation et donc des professionnels est un phénomène dont les élus ont conscience.
- Comment rendre plus attractifs les métiers de l'animation ?
- Des financements complémentaires résoudraient bon nombre de problèmes.
- La création d'un réseau d'un ACM est une véritable avancée : qui pour l'animer ?
- Est aussi posée la question de la professionnalisation du personnel des accueils dans les petites communes.

Sur la question du territoire :

- Les ACM favorisent l'emploi des femmes et l'organisation familiale.
- Les parents qui cherchent un mode de garde sont souvent loin des réalités des accueils (financières, organisationnelles, ...).
- Sur les territoires, il n'y a pas de solutions miracles mais chacun détient « un bout de solution » : il faut travailler en réseau.
- Comment mieux intégrer l'ACM dans l'environnement territorial (associatif, patrimoine, entreprises...) ?

Sur les moyens :

- Se pose aussi la question de la valorisation des métiers au regard des moyens des communes et ceux des familles.
- Il devient difficile de bâtir des ponts avec les institutions quand il y a « des injonctions paradoxales » entre elles.

Au terme de l'atelier, on constate **une cohérence entre les attentes exprimées** par les professionnels lors des deux journées du printemps et les échanges ici relatés.

*« Que retenir de cette soirée de restitution ?
Un énorme travail collaboratif d'une centaine de professionnels passionnés...
De nombreux enjeux clairement exprimés, que les élus et institutions se doivent de prendre en compte...
La nécessité de travailler ensemble, professionnels et élus, pour trouver des solutions pérennes...
Avec les mêmes objectifs, à savoir reconnaître la valeur et la qualité du travail de nos professionnels de l'enfance si mal reconnus alors qu'ils sont partis prenantes de l'éducation des enfants au quotidien.
J'attends avec impatience la suite de ces travaux ».
Cécile, élue d'une commune à Grezy Sur Aix*



42 – Avec les professionnels

En début de séance, **un temps est laissé aux professionnels** afin qu'ils puissent s'accaparer « la matière » produite au printemps. De là, naît un échange ouvert où s'expriment les points de vue suivants :

Sur la situation actuelle des accueils :

- La fréquentation des ACM explose du fait des évolutions sociales et des attentes des familles. Dans le même temps, les accueils ont de plus en plus de mal à recruter et notamment sur des temps de travail hachés.
- Il y a donc urgence à trouver des solutions pour former et fidéliser des équipes. Il y a urgence à pouvoir répondre aux familles et dégager aussi des moyens suffisants pour permettre l'accueil d'enfants qui ont des besoins spécifiques

Sur la valorisation du secteur :

- Il faut pouvoir proposer des postes non précaires, plus conséquents quitte à mutualiser les temps de travail entre les différents secteurs. Dans ce cas, il faut mettre en place des formations et des accompagnements aux professionnels afin qu'ils puissent être polyvalents au regard des autres besoins de la collectivité.
- Souvent les professionnels ont l'impression de ne pas être payés à la hauteur de leurs attentes.
- Du fait de la carence de personnels, certaines structures sont dans l'urgence (« je ne sais pas si je vais ouvrir lundi »). Certains ALSH doivent fermer sur des périodes.
- Globalement, il est de plus en plus difficile de fidéliser les personnels à leur poste.
- Il est usant de former en permanence de nouvelles personnes.
- Le turn-over des vacataires est un frein à la qualité éducative et à la dimension inclusive des accueils.
- Globalement les pros de la petite enfance sont mieux reconnus que ceux des ACM (qualification, professionnalisme, outil de travail...). Est-ce lié au fait que l'école « retient toute l'attention » dès qu'il s'agit de l'enfance ?
- Du côté de l'éducation nationale, le rôle de l'animateur n'est pas souvent compris.
- La reconnaissance du métier passe par la coéducation (des acteurs qui se connaissent et se reconnaissent).

Sur la relation avec les familles

- Beaucoup d'enfants passent de plus en plus de temps dans le périscolaire. Les familles cherchent un mode de garde mais elles sont également de plus en plus soucieuses que leurs enfants aient des activités éducatives diverses et de qualité (théâtre, sports, aides aux devoirs...).
- A ce niveau, il n'est pas possible en termes de qualité, d'organiser l'accueil comme une garderie.
- Ce niveau d'exigence des familles équivaut parfois à « une injonction du faire » (l'idée de la consommation d'un service à l'enfance).
- Le rôle des accueils de mineurs dans l'économie locale n'est pas assez valorisé (sauf en période de COVID...)
- Les élus.es ont peut-être besoin d'être accompagnés.es dans le discours et la parole politique de l'intérêt de ces temps.

Sur les pistes de solutions envisagées

- La création d'un réseau des accueils est un préalable à la mise en œuvre de solutions locales.
- L'idée de créer en parallèle un réseau pour les élus n'est pas forcément utile.
- Il faut développer une offre de formation continue pour les professionnels des accueils (permanents et contractuels).
- La formation peut être aussi un outil pour développer la continuité éducative.

- La place des familles (dans les prises de décisions et/ou accompagnement à la parentalité) doit être repensée.
- Il manque pour l'enfance (3/11 ans) un dispositif financier type « PS jeunes ».
- Il faudrait pouvoir travailler avec les entreprises un système de prise en charge et de soutien à l'accueil des enfants de leurs salariés.es.

Passé ce temps d'échange, une évaluation via le système Beekast (smartphone) est proposé aux **60 professionnels présents**.

Les résultats exhaustifs de ce sondage sont donnés en annexe 3.

Ils confirment le besoin de mise en réseau des structures et la volonté des professionnels de participer activement à la résolution des problématiques qu'ils ont eux-mêmes énoncées.



*Après toutes ces journées, que va-t-il advenir du groupe technique ? De la création d'un réseau de professionnels ? De ces rencontres avec les élus pour faire évoluer les choses à notre échelle soit sur notre territoire ? Récemment j'ai assisté à une réunion bilan avec d'autres structures avec qui nous avons travaillé en partenariat cet été. Ils s'attendent tous que ça continue, qu'il y ait une suite. Qu'en est-il vraiment ? Beaucoup de questionnements...
Amandine (membre du groupe technique).*

La suite des chantiers de l'animation arrive début janvier

Si vous souhaitez être informé merci de nous envoyer un courriel à

ce.desden73-jev@ac-grenoble.fr

caf73-bp-enfance-jeunesse@caf73.caf.fr

« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Pour en savoir plus sur les chantiers de l'animation

<http://www.fol73.fr/les-chantiers-de-lanimation-en-savoie/>